

Débat d'Orientation Budgétaire 2024.

Conseil d'administration du 3 juillet 2023

Délibération 2023/07/CA-118

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

A L'ISSU D'UN DEBAT ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

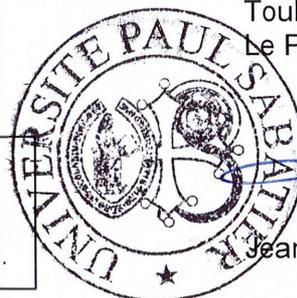
- **DÉFINIT les priorités et orientations pour l'élaboration du budget 2024 conformément au document joint à la présente délibération.**

Toulouse, le 3 juillet 2023

Le Président,

Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

11 juillet 2023



Jean-Marc BROTO

Délibération adoptée à la majorité des votes exprimés

Nombre de membres : 36

Nombre de membres présents : 18

Nombre de membres représentés : 12

Nombre de voix favorables : 15

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 14

Ne prennent pas part au vote : 1



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER

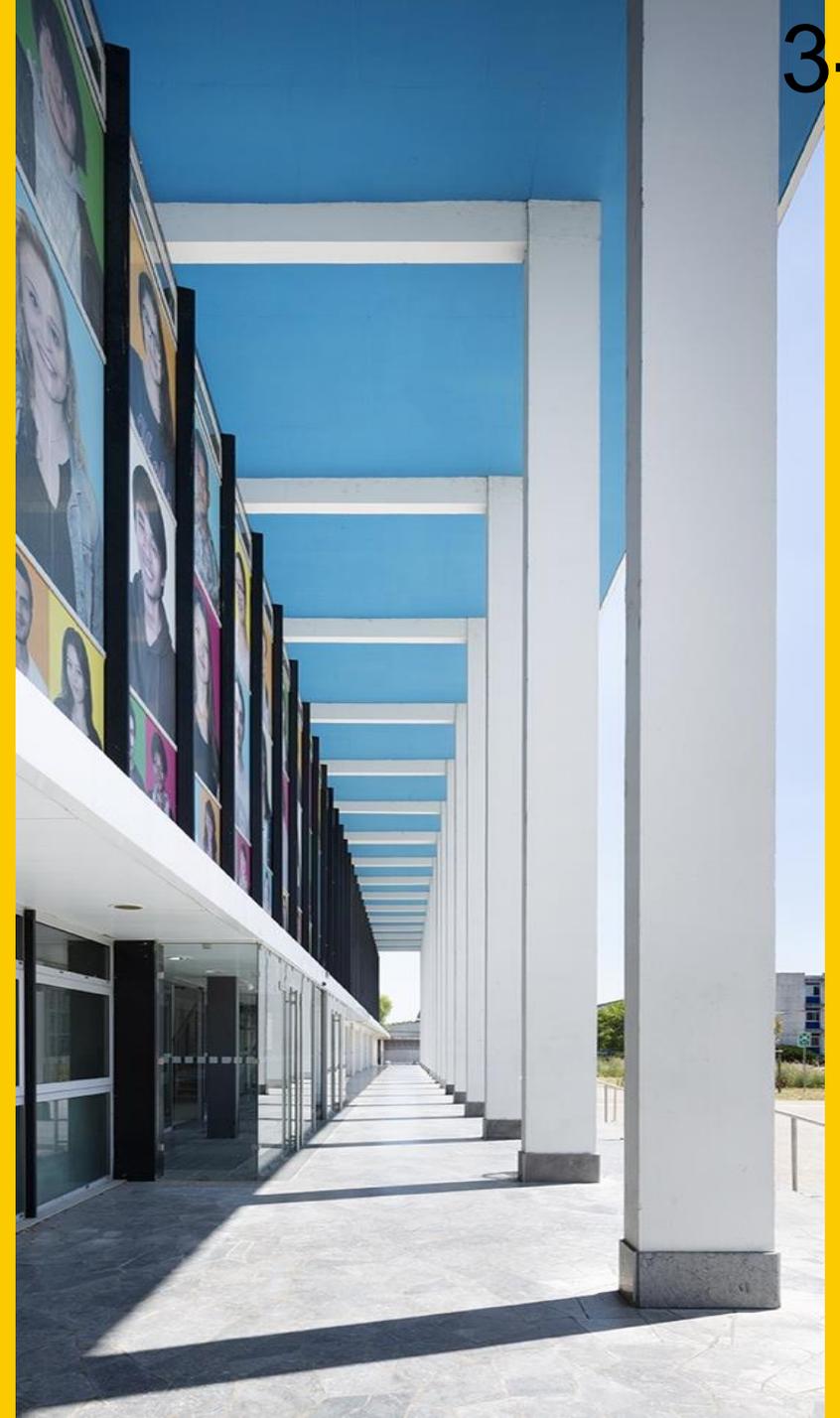


Université Fédérale
Toulouse Haut-Pyrénées

Conseil d'administration du 03 juillet 2023

Débat d'Orientation Budgétaire 2024

3-1



Débat d'Orientation Budgétaire 2024

Information au lecteur :

La présentation s'articulera en trois parties utiles à éclairer le Débat d'Orientation Budgétaire 2024, qui permettra l'élaboration de la lettre de cadrage budgétaire qui fera l'objet d'une diffusion avant l'été.

***La première partie** a pour objectif, repartant des données arrêtées au dernier exercice clos (l'exercice 2022) de rappeler le contexte, l'ambition et, les grandes lignes de la construction budgétaire 2023.*

***La deuxième partie**, charnière entre les gestions 2023 et 2024, fera un point sur les chantiers significatifs en cours et le dialogue de performance conduit avec l'Etat le 17 mai 2023.*

***La troisième partie** ouvrira sur les grandes orientations budgétaires à débattre pour 2024.*



DOB 2024 ■ 1^{ère} Partie : Bilans ■ Une sécurité financière confirmée

- ➔ Exercice 2022 => Les données sécurisées issues du dernier exercice clos
- ➔ Exercice 2023 => Un exercice ambitieux en cours d'exécution

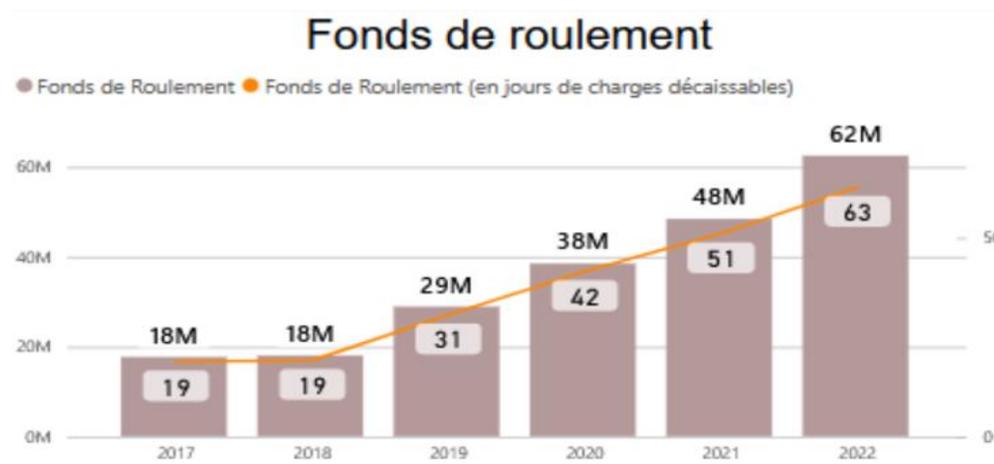


DOB 2024 ■ 1^{ère} Partie : Bilans ■ Une sécurité financière confirmée (1/5)

➔ Les résultats au 31/12/2022 confirment la santé financière de l'Université.

Exercice 2022

- Les données ont été sécurisées dès 2022, du fait de la mise en qualité de nos opérations pluriannuelles.
- Le résultat 2022 s'établit à 16,64 M€, la CAF à 20,9 M€.
- Le FDR et la trésorerie totalisent respectivement 62,42 M€ et 81,2 M€, dont 13 M€ et 11 M€ sont libres d'emploi sur autorisation du MESR.
- Ces réserves pourront contribuer à la soutenabilité des programmes pluriannuels d'investissement.



➔ L'ambition portée par le budget 2023 en cours d'exécution

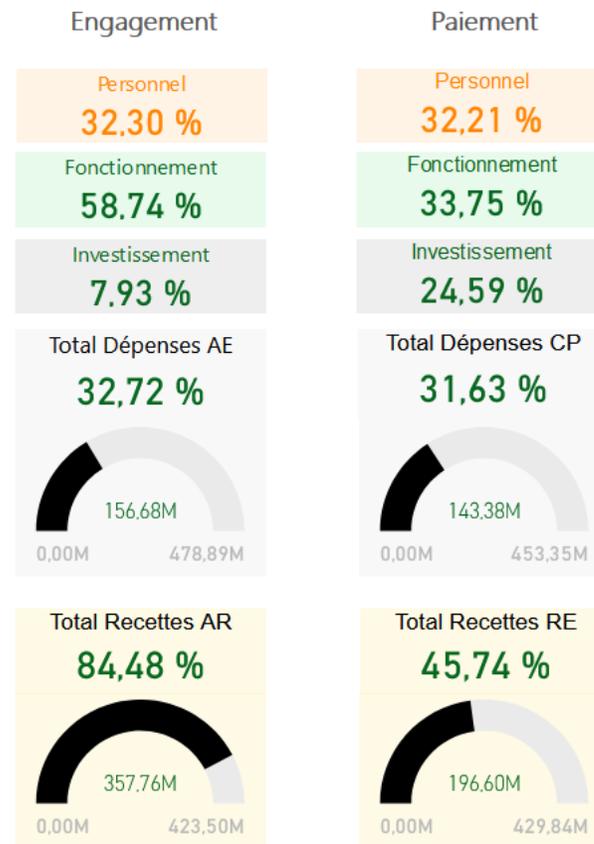
- Un exercice budgétaire construit sous forte contrainte inflationniste (fluides, matières premières) ;
- attentif à la qualité de vie au travail des collaborateurs (hausse de la subvention employeur à la restauration collective, poursuite du déploiement du télétravail avec déjà 762 télétravailleurs (soit 51 % des fonctions télétravaillables)) ;
- qui absorbe la hausse du point d'indice, la pression du GVT (2,3 M€) et, intègre les effets année pleine de la revalorisation des CDD/CDI, et des régimes indemnitaires, ainsi que la première tranche du plan pluriannuel du retour à l'emploi (50 postes E et EC pour 38 départs et 65 postes BIATSS pour 50 départs) et, les repyramidages dans le cadre de la LPR (17 MCF et 42 BIATSS) ;
- qui soutient les programmes immobiliers engagés en adaptant les budgets à la hausse des matières premières ;
- qui ouvre le nouveau CPER avec l'opération emblématique du CUERS, et, celles des composantes OMP et IUT ;
- qui poursuit les opérations du plan campus et décline le GER avec une accélération des projets favorisant la sobriété énergétique ;
- qui renoue avec des investissements autofinancés, porteurs d'appui à la recherche et à la pédagogie.

DOB 2024 ■ 1^{ère} Partie : Bilans ■ Une sécurité financière confirmée (3/5)

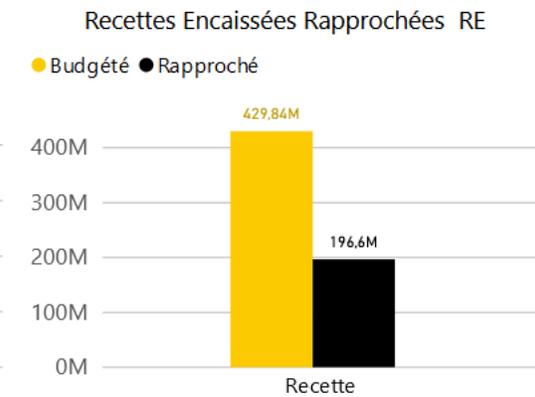
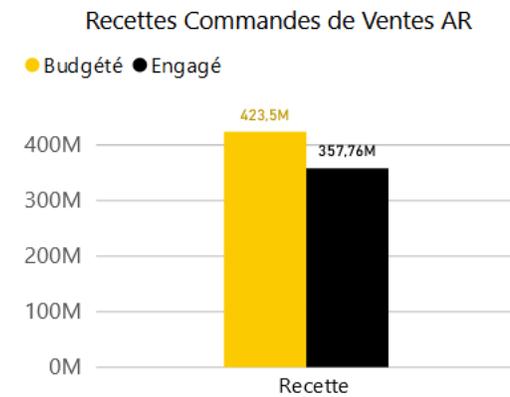
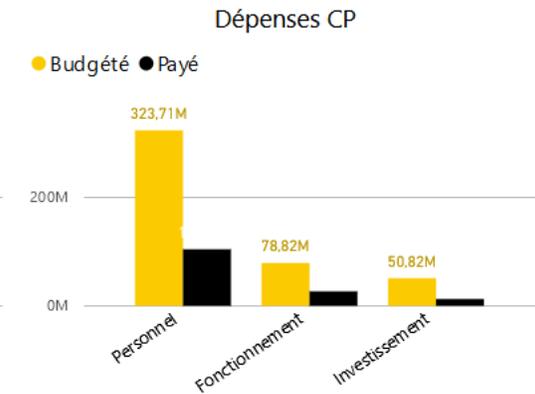
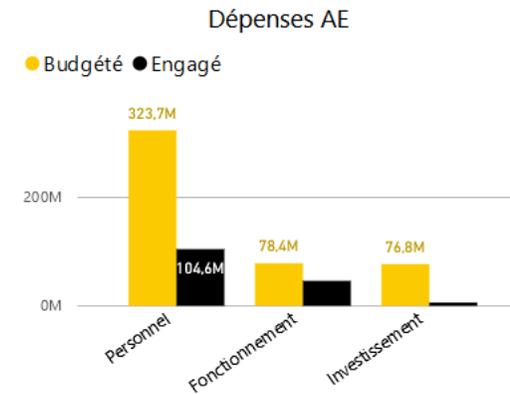
➔ Un point d'exécution à la date du 15/06/2023

Exercice 2023 (2/4)

- Au 15 juin 2023, l'exécution budgétaire traduit un rythme satisfaisant dans les décaissements et les encaissements.
- Un effort devra être fourni d'ici l'été pour engager les crédits d'investissement très dépendants des opérations immobilières CMP et Géotech.
- Les dépenses de personnel sont déversées jusqu'au mois d'avril. Leur exécution est optimale et maîtrisée.



Paie déversée dans SIFAC jusqu'à fin 04/23



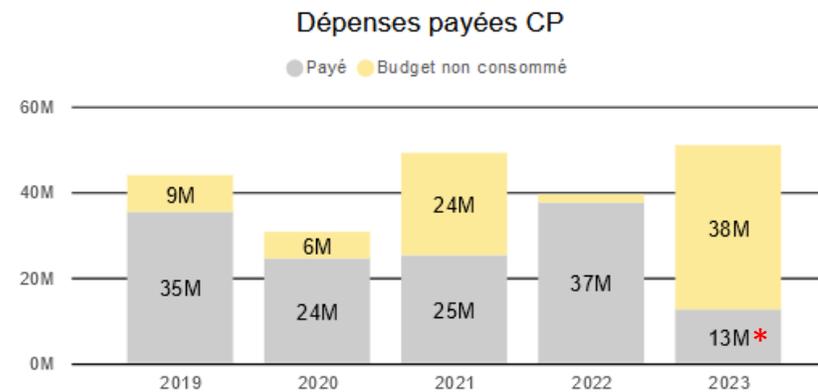
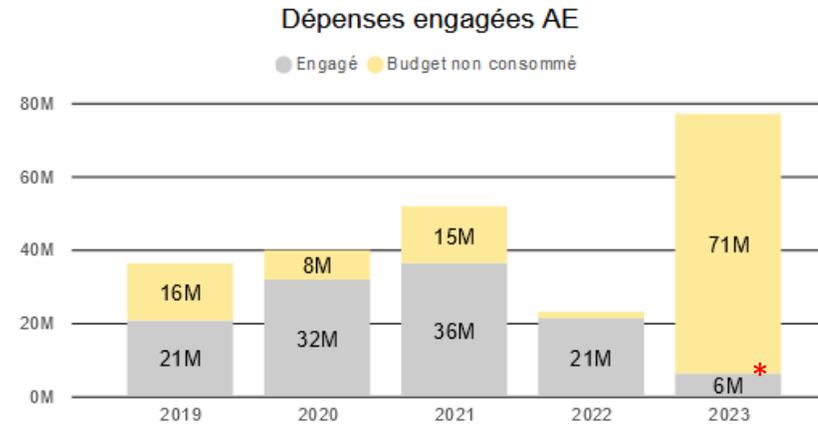
Source SID

DOB 2024 ■ 1^{ère} Partie : Bilans ■ Une sécurité financière confirmée (4/5)

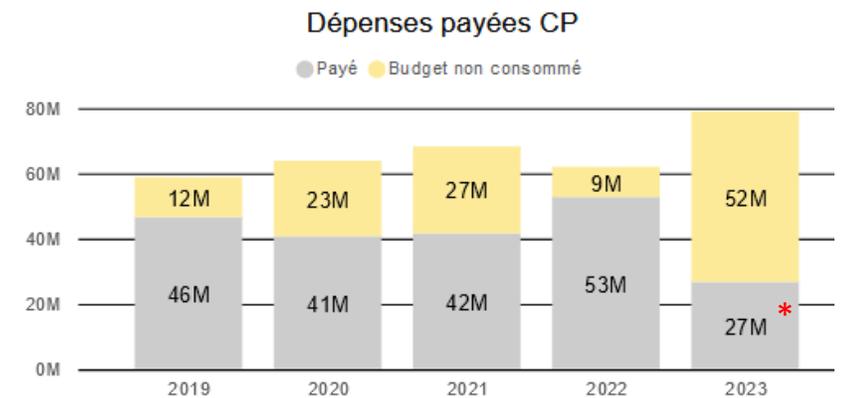
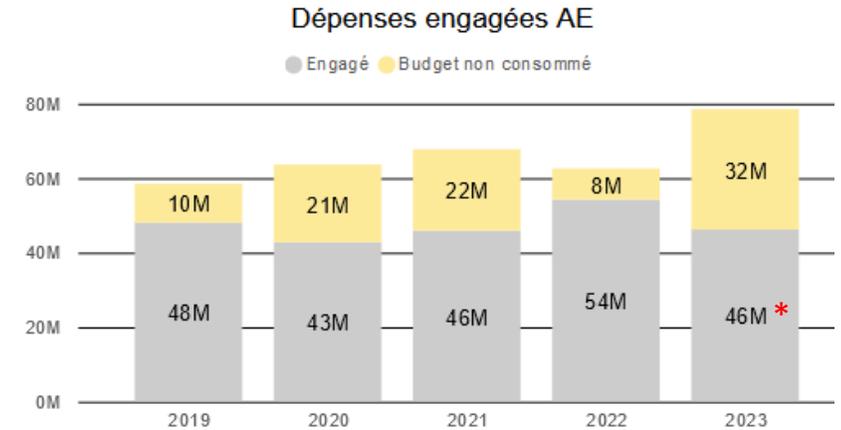
Exercice 2023 (3/4)

➔ Un focus historisé sur les enveloppes d'investissement et de fonctionnement

- Ces diagrammes permettent d'apprécier l'évolution des budgets en dépenses (crédits d'engagement et de paiement) des enveloppes d'investissement et de fonctionnement.
- Le niveau d'exécution à date peut y être retrouvé.



Enveloppe d'Investissement



Enveloppe de Fonctionnement

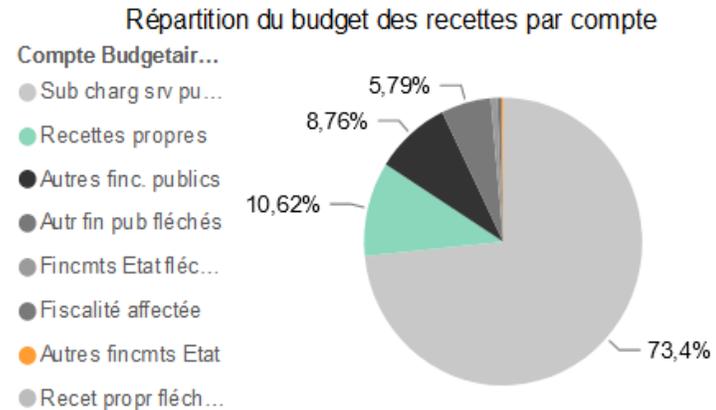
Les exercices 2020 à 2022 sont présentés en année pleine, le consommé 2023 (*) est donné au 15/06/2023

DOB 2024 ■ 1^{ère} Partie : Bilans ■ Une sécurité financière confirmée (5/5)

Exercice 2023 (4/4)

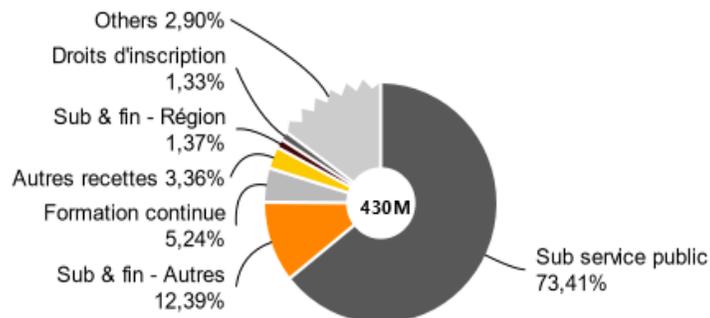
➔ Un focus historisé sur l'exécution des recettes au 15 juin 2023

Budget prévisionnel des Recettes rapprochées (RE)

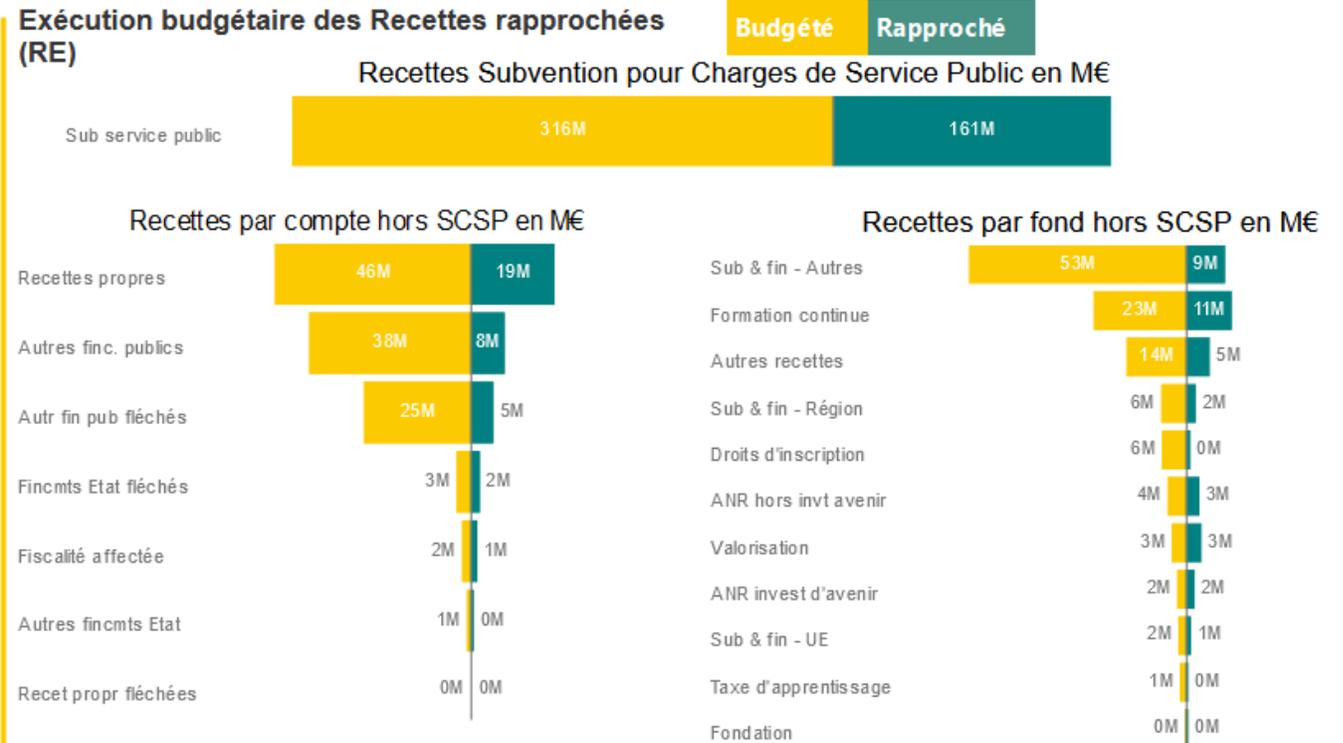


➔ Analyse détaillée

Répartition du budget des recettes par fonds



Exécution budgétaire des Recettes rapprochées (RE)



- Les diagrammes de gauche rappellent quelles sont les prévisions en recette 2023 par compte et financeur.
- Les histogrammes de droite permettent de mesurer l'exécution de ces recettes au 15 juin 2023.
- La moitié de la SCSP a été encaissée. L'effort de facturation des autres ressources doit être poursuivi.

DOB 2024 ■ 2^{ème} Partie : Des chantiers au service de notre performance collective

■ Des chantiers structurants favorisant le pilotage et la croissance de nos activités annoncés comme des priorités lors du DOB 2023

- ➔ Les chantiers organisationnels
- ➔ Les chantiers inhérents à la recherche
- ➔ La MFCA
- ➔ La fondation universitaire Catalyses
- ➔ Le renforcement du pilotage des effectifs et de la masse salariale
- ➔ Le virage numérique

■ Retour sur le dialogue de performance

- ➔ Un exercice rénové de transition vers les COMP
- ➔ La mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques
- ➔ Les demandes de financement 2023 au titre de projets phares



DOB 2024 ■ 2^{ème} Partie : Des chantiers au service de notre performance collective

■ Des chantiers structurants favorisant le pilotage et la croissance de nos activités annoncés comme des priorités lors du DOB 2023

- ➔ Les chantiers organisationnels
- ➔ Les chantiers inhérents à la recherche
- ➔ La MFCA
- ➔ La fondation universitaire Catalyses
- ➔ Le renforcement du pilotage des effectifs et de la masse salariale
- ➔ Le virage numérique

■ Retour sur le dialogue de performance

- ➔ Un exercice rénové de transition vers les COMP
- ➔ La mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques
- ➔ Les demandes de financements 2023 au titre de projets phares



DOB 2024 ■ 2^{ème} Partie : Des chantiers au service de notre performance collective (1/9)

■ Les chantiers (1/6)

➔ Les chantiers organisationnels

Plusieurs chantiers organisationnels répondant notamment à l'ambition de conduire les politiques publiques, d'accroître nos ressources, de viser un pilotage optimal de nos moyens et de s'adapter aux nouveaux modes de financement ont déjà été conduits sur l'exercice 2023 au sein des services centraux. D'autres, sur la recherche et les coopérations internationales, devraient suivre.

- Création d'une **direction du Pilotage**, siège de la stratégie, de la coordination des grands projets et du pilotage de l'établissement, rassemblant les pôles Amélioration continue, Contrôle de gestion, RSU, Grands projets (6 EUR, 5 CMA, 4 CMQ, 2 ERASMUS+, 4 ERC, 8 Labex, 5 Equipex, 1 IA, 34 projets PEPR, 9 Défis clés, etc.).
- Création d'un **domaine Formation et Vie Universitaire** fédérant l'ensemble des forces et services tournés vers l'offre de formation (DFVE, RI mobilités, AIP, SCUIO-IP, Sport, Langues, MFCA).
- Restructuration du **Service Commun de Documentation** avec un renforcement des missions de soutien à la recherche et un organigramme transversal aux Bibliothèques Universitaires.
- Transformation du **Catalyseur** en nouveau service commun de l'Université (Le Catalyseur Paul Sabatier) pour accroître son rayonnement et son inclusion au monde économique.
- Au sein du **domaine Finances et Achats**, restructuration de la direction des achats et de la direction des finances, dans une recherche d'efficience et de professionnalisation de la sphère financière.

DOB 2024 ■ 2^{ème} Partie : Des chantiers au service de notre performance collective (2/9)

■ Les chantiers (2/6)

➔ Les chantiers inhérents à la recherche

Plusieurs actions significatives en accompagnement des unités de recherche ont été engagées.

Une réunion des DU a été, en lien avec les directoires, programmée le 18 juillet 2023. Cette séance sera l'occasion de partager le contenu des actions classables en deux grands thèmes repris ci-après.

Le conseil d'administration de septembre sera l'occasion de présenter ces sujets et de délibérer les points qui le nécessitent.

Thématiques RH

- Modalités de gestion de l'allocation de démarrage aux nouveaux entrants.
- Prime aux inventeurs (brevets et intéressement).
- Modalités d'accompagnement des Chaires de Professeurs Juniors.
- Gestion des revalorisations contractuelles (Approche CDU et doctorants sur contrats).
- Emplois « structurels » qui concourent au bon fonctionnement de la recherche.

Thématiques gestion

- Frais de gestion et part hébergeur.
- Anticipation de la programmation budgétaire (lien devis valant contrat).
- Remobilisation des soldes après clôture des contrats.
- Labellisation et dotation des plateformes et structures fédératives ; remobilisation de leurs résultats.
- Simplification du flux des frais transverses (téléphonie, repro, etc.).
- Simplification des actes de gestion (carte achat, tarifs missions, etc.).
- Cartographie et modèle financier de l'accès des UR aux data center UT3.

DOB 2024 ■ 2^{ème} Partie : Des chantiers au service de notre performance collective (3/9)

■ Les chantiers (3/6)

➔ Les chantiers en lien avec la MFCA

Tant l'encouragement de l'Etat en faveur de l'apprentissage, que l'évolution des modes de financement, ont conduit à sécuriser l'activité de formation continue dans un objectif de croissance, de simplification des flux, d'abondement et de partage des ressources propres.

Un solde à répartir de 3,1 M€

- en faveur de l'amélioration des locaux d'enseignement et des équipements pédagogiques,
- qui dote le tiers lieu du Catalyseur Paul Sabatier,
- au prorata du nombre d'inscrits.

Ce solde devrait être le dernier à répartir. Le fonctionnement de demain sera adapté à l'évolution réglementaire attendue, qui prévoit une gestion annuelle, et, non plus pluriannuelle des ressources nées de l'activité de FCA.

Développement de la Formation Continue et de l'Alternance

=> 2 chantiers

- Sécurisation de la gestion de l'activité FCA à travers la formalisation d'un tableau de bord consolidé, la description du processus complet, la définition d'une structuration budgétaire adaptée à l'environnement législatif en évolution.
- Développement de l'activité FCA identifiée comme levier, permettant d'accroître les ressources propres au service d'une politique de développement de l'Université vectrice de cohésion.

DOB 2024 ■ 2^{ème} Partie : Des chantiers au service de notre performance collective (4/9)

■ Les chantiers (4/6)

➔ La fondation universitaire Catalyses

- Depuis la crise sanitaire, le mécénat, jusque-là majoritairement financier, évolue vers un mécénat quasi exclusif de compétences et en nature. En conséquence, les flux financiers qui irriguent la fondation sont insuffisants à couvrir ses dépenses. Ses réserves ont été entamées jusqu'au pied de compte, que représentent les apports non consommables des fondateurs.
Pour pérenniser la fondation, il convient d'installer un **nouveau modèle économique** qui :
 - ➔ ... rétablisse l'affectation des fonds fléchés des donateurs : affectation de 400 k€ des soldes de la MFCA à l'opération du tiers lieux du Catalyseur Paul Sabatier, honorant ainsi les engagements pris devant la BPOP Occitanie ;
 - ➔ ... compresse les dépenses structurelles de la fondation : financement d'un salaire à partir du budget de l'Université ;
 - ➔ ... lui assure des ressources propres en contrepartie de son action => lancement d'une réflexion qui associera les composantes, afin d'installer des frais de gestion qui pourraient accompagner les conventions de mécénat et, une marge arrière qui engagerait les bénéficiaires des apports à une contribution en faveur de la fondation.
- En parallèle, une **norme comptable spécifique des fondations** vient d'être édictée. Les fondations seront, à compter de 2024, des budgets annexés au budget principal (et non plus annexe). Elles disposeront d'un cadre et d'un plan comptable spécifique, quasiment calqué sur celui des structures privées et, seront en comptes certifiés => internalisation des actes de gestion au niveau de la cellule Maîtrise des Risques Comptables et Financiers de l'Agence Comptable, du fait de leur nouvelle technicité.

DOB 2024 ■ 2^{ème} Partie : Des chantiers au service de notre performance collective (5/9)

■ Les chantiers (5/6)

➔ Le renforcement du pilotage des effectifs et de la masse salariale

Au même titre que, le Schéma Pluriannuel Stratégie Immobilière (SPSI) permet de piloter, en pluri-annualité, les dépenses consacrées à notre patrimoine bâti, le **Document Prévisionnel de Gestion des Emplois et des Crédits de Personnel (DPGECP)** permet, lui, de piloter les effectifs et la masse salariale, en incitant les établissements à projeter leur besoin au-delà de l'année budgétaire en cours.

Le MESR, au-delà de la notification annuelle de la SCSP, abonde, en base, nos dotations au titre du déploiement du régime indemnitaire des personnels BIATSS et, depuis 2023, co-finance le plan pluriannuel de retour de l'emploi des Enseignants/Chercheurs. Ces apports, marque de confiance en la qualité de la gestion de notre établissement, s'accompagnent d'un renforcement du contrôle de soutenabilité de nos dépenses de personnel.

En conséquence, un chantier visant à optimiser le pilotage de nos moyens RH a été ouvert dès le début d'année 2023. Réunissant les fonctions Pilotage, RH, Finances et SI, les travaux se concentrent sur un **usage local optimal des infocentres nationaux mis en œuvre par les Ministères de tutelle (OREMS du côté du MESR et INDIALOLF du côté du MINEFI)**.

La maîtrise de ces outils va permettre, tant l'automatisation de l'actualisation des DPGECP, que la projection en pluri-annualité de nos besoins de crédits de personnel, intégrant l'ensemble des besoins identifiés (schémas d'emplois, pression du GVT, poids des décisions nationales (point indice par exemple), et locales (régime indemnitaire, politique de rémunération des contractuels)). Cette approche va permettre d'identifier l'ensemble des marges de manœuvre utiles à **soutenir l'emploi**.

DOB 2024 ■ 2^{ème} Partie : Des chantiers au service de notre performance collective (6/9)

■ Les chantiers (6/6)

➔ Le virage numérique

Les finances publiques se transforment dans toutes leurs dimensions à partir du déploiement de processus informatisés : dimension fiscale (Prélèvement A la Source), sociale (Espace Numérique Sécurisé de l'Agent Public, Déclaration Sociale Nominative), pilotage des politiques publiques (plans nationaux et Programmes d'Investissement d'Avenir).

Au titre de la dimension pilotage des moyens, l'exercice 2023 verra l'ouverture de la plateforme d'encaissement de la taxe d'apprentissage **SOLTéA** et de l'infocentre **INFINOE**. Au sein de l'Université, nous avons engagé l'adaptation de nos pratiques et nos organisations pour relever le défi de cette modernisation.



Nous portons également, à notre niveau, d'importants chantiers de transformation numérique (points d'attention des corps de contrôle) prévus à notre feuille de route => déploiement effectif de **l'Espace Numérique de Travail**, formalisation du **Schéma Directeur du Numérique**.

Et des chantiers monétiques, porteurs de fluidification des actes de gestion => déploiement de la **carte affaire**.

DOB 2024 ■ 2^{ème} Partie : Des chantiers au service de notre performance collective

■ Des chantiers structurants favorisant le pilotage et la croissance de nos activités annoncés comme des priorités lors du DOB 2023

- ➔ Les chantiers organisationnels
- ➔ Les chantiers inhérents à la recherche
- ➔ La MFCA
- ➔ La fondation universitaire Catalyses
- ➔ Le renforcement du pilotage des effectifs et de la masse salariale
- ➔ Le virage numérique

■ Retour sur le dialogue de performance

- ➔ Un exercice rénové de transition vers les COMP
- ➔ La mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques
- ➔ Les demandes de financement 2023 au titre de projets phares



DOB 2024 ■ 2^{ème} Partie : Des chantiers au service de notre performance collective (7/9)

■ Le dialogue de performance (1/3)

➔ Un exercice rénové de transition vers les COMP

Le 17 mai 2023 s'est tenu le **dialogue de performance** avec l'Etat. Ce nouveau rendez-vous annuel avec le MESR supplante les précédents Dialogues Stratégiques et de Gestion qui se tenaient en deux temps, l'un, plus dédié à l'évaluation des politiques publiques, et l'autre, à la trajectoire financière.

Les dialogues de performance préfigurent les **Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performance**, parties du contrat d'établissement sur laquelle s'applique le financement de la performance sur une durée de 3 ans, seront déployés en trois vagues. L'Université Toulouse III devrait émerger, en 2025, de la troisième vague de signatures.

Le dialogue de performance 2023 a permis, au-delà de la mesure très favorable des indicateurs du contrat pluriannuel 2021-2026 et de l'évaluation des politiques publiques*, de partager la trajectoire positive de l'université dans toutes ses dimensions scientifiques, académiques et économiques.

En plus d'avoir la confirmation du soutien de l'Etat au plan pluriannuel de retour de l'emploi scellé dès 2022, des projets « pépites »* ont été proposés avec des demandes associées de subventions qui pourraient nous être allouées à l'occasion de la notification complémentaire de SCSP attendue à l'été.

* *Développements supra*

DOB 2024 ■ 2^{ème} Partie : Des chantiers au service de notre performance collective (8/9)

■ Le dialogue de performance (2/3)

➔ La mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques

Pour l'ensemble des ministères, les dialogues de performance et/ou les Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performance, sont des occasions d'évaluer, en contrepartie des moyens spécifiques alloués par l'Etat, la façon dont sont mises en œuvre les politiques publiques.

Pour le MESR, sont particulièrement suivis, les dispositifs nouveaux qui jalonnent le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche depuis les dernières années :

- Bilan de l'utilisation de la CVEC
- Réussite Etudiante
- Contrats de réussite pédagogiques
- Déploiement de la réforme des études de santé
- Déploiement de la réforme des BUT

- Loi de Programmation de la Recherche

DOB 2024 ■ 2^{ème} Partie : Des chantiers au service de notre performance collective (9/9)

■ Le dialogue de performance (3/3)

➔ Les demandes de financement 2023 au titre de projets phares

L'établissement devait présenter trois projets avec demandes de financement au sein de trois thèmes imposés. Dans le respect de ces consignes, les trois projets suivants ont été proposés ; ils sont connectés à notre stratégie globale.

✦ **Transition écologique et développement soutenable**

En accompagnement du plan de sobriété énergétique, demande d'accompagnement à l'installation de dispositifs de comptage d'énergie (électricité), avec télérelève automatisée par supervision, pour 20 étages de bâtiments énergivores, représentant une surface utile brute de 23 430 m².

✦ **Bien-être et réussite des étudiants**

Certi+ => Dispositif d'UE optionnelle qui ne soit pas uniquement un apprentissage disciplinaire d'une autre discipline que celle d'inscription et qui permette aux étudiants les plus fragiles soit de bénéficier d'accompagnement, soit de bénéficier de certificat valorisable pour faciliter une intégration rapide en Licence ou une réorientation.

✦ **Recherche et innovation**

Acquisition et déploiement d'un système d'information de gestion des projets et contrats, afin d'accompagner la croissance de nos projets et à professionnaliser le flux dans un environnement ouvert sur le site et les cotutelles.

DOB 2024 ■ 3^{ème} Partie : Les perspectives

Liminaire :

Les **chantiers structurants** développés en faveur du **pilotage de nos activités et de la croissance de nos moyens** vont permettre d'accroître encore le rayonnement de l'Université et son interaction avec le site et les acteurs socio-économiques qui l'environnent. Ils éclairent la projection budgétaire qui s'ouvre avec le Débat d'Orientation Budgétaire 2024 et se déroulera selon des modalités et un calendrier (repris supra) quasi inchangés par rapport à 2023.

Les **dispositifs de contrôle interne budgétaire et comptable** associés au potentiel que développent les **contrôleurs de gestion** vont nous ancrer dans l'**optimisation de nos ressources** et l'**efficience de nos actes** de gestion.



DOB 2024 ■ 3^{ème} Partie : Les perspectives

- Des éléments structurants qui campent le débat
 - ➔ Le nouveau CPER
 - ➔ TIRIS et les Grands Projets de formation et de recherche
 - ➔ Le transfert de l'IUT de Tarbes à l'Université Technologique de Tarbes

- Un contexte national incertain
 - ➔ L'incertitude sur les moyens de l'Etat
 - ➔ Un contexte toujours inflationniste

- Les orientations



DOB 2024 ■ 3^{ème} Partie : Les perspectives (1/7)

■ Des éléments de contexte structurants qui campent le débat (1/3)

➔ Le nouveau Contrat de Plan Etat Région ■ 2021-2027

Doté d'une enveloppe de **61,68 M€**, le CPER 2021-2027 intègre, pour l'Université Toulouse III dans son volet immobilier :

- Le projet majeur et emblématique du **CUERS** qui vient en accompagnement de la création de la grande Faculté de Santé. En étroite association avec les équipes et les contributeurs, le choix du site de Rangueil vient d'être confirmé, ce qui ouvre le chantier par l'étape des études. Un comité de pilotage du projet est en cours d'installation.
- Le projet de **l'OMP pour le site Belin-Roche**, déjà bien avancé dans sa formalisation à partir d'une intense et positive coordination avec le CNRS.
- Un projet par site délocalisé des IUT (Auch, Castres et Tarbes).

DOB 2024 ■ 3^{ème} Partie : Les perspectives (2/7)

■ Des éléments de contexte structurants qui campent le débat (2/3)

➔ TIRIS et les Grands Projets de formation et de recherche

Nés d'une volonté de l'Etat d'accompagner la structuration et la croissance de ses opérateurs en les engageant à être moteurs dans le portage des politiques publiques et l'inclusion au monde socio-économique et à ses évolutions, les **Programmes d'Investissements d'Avenir** et autres dispositifs contributeurs, notamment de la **stratégie Horizon 2030**, sont en cours de transformer notre paysage institutionnel.

Au travers de la **création de la direction du Pilotage** et en son sein du **pôle des Grands projets**, l'Université Toulouse III a adapté son organisation, ce qui lui permet déjà d'être **moteur sur le site** dans le déploiement à 10 ans du programme TIRIS et d'autres projets émergeant fortement structurants et contributeurs aux enjeux environnementaux (hydrogène, décarbonation).

Notre réussite aux ERC et autres programmes d'envergure (dont IHU émergent), notre position de chef de file dans de nombreux appels à projet, mobilise l'ensemble de nos forces nouvellement organisées au service tant des programmes de recherche que ceux innovants de formation (AMI, Furi@Demater dans le domaine de la santé) et de coopération internationale.

L'ensemble de ces Grands Projets constitue un levier puissant de développement et de rayonnement de nos missions. L'Université s'en est emparée de façon pro-active, ce qui influera notamment sur notre programmation budgétaire pluriannuelle.

DOB 2024 ■ 3^{ème} Partie : Les perspectives (3/7)

■ Des éléments de contexte structurants qui campent le débat (3/3)

➔ Le transfert de l'IUT de Tarbes à l'Université Technologique de Tarbes

Encouragées par les Collectivités Territoriales et le Monde économique, l'Université Toulouse III et l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tarbes (ENIT) portent, avec le MESR, le projet de création d'une Université Technologique sur le site de Tarbes par rapprochement de l'ENIT et de l'IUT de Tarbes, composante de l'UT3.

En conséquence, le projet de décret constitutif prévoit au 1^{er} janvier 2024, le transfert des droits et obligations de l'IUT de Tarbes vers la nouvelle entité.

Dans ce cadre, l'Université Toulouse III et l'ENIT se sont fixés pour objectifs de :

- Créer les conditions de transfert favorables, afin de garantir la qualité des missions d'enseignement, de recherche, ainsi que la soutenabilité financière et sociale.
- Réaliser toutes les études de faisabilité, et mettre en œuvre toutes les tâches nécessaires à la création d'un EPSCP emportant une composante de l'UT3 (volets formation, recherche, financier, patrimonial, SI, RH) d'ici le mois de septembre 2023.
- S'assurer de l'adhésion du personnel (facteur conditionnant la création).

De façon concrète, notre plafond des emplois et notre allocation des moyens 2024, sera diminuée en conséquence des transferts à opérer (missions, emploi, patrimoine bâti et non bâti, contrats, marchés, etc.). Une part du fonds de roulement libre d'emploi et, affecté à la réserve de trésorerie, sera également à transférer très certainement comme en cours d'échange avec le MESR, au prorata des ETPT transférés.

DOB 2024 ■ 3^{ème} Partie : Les perspectives (4/7)

■ Un contexte national incertain

➔ L'incertitude sur les moyens de l'Etat

A date, nous travaillons avec une perspective de stabilité des moyens de l'Etat, bien que certaines alertes nous parviennent par divers réseaux professionnels.

En effet, le contexte de tension des finances publiques et, le développement de nombreux plans gouvernementaux font planer la crainte d'une contraction des Subventions pour Charge de Service Public servies aux opérateurs de l'Etat.

Nous serons attentifs à toute information qui pourrait nous parvenir. La pré-notification des moyens pour 2024 devrait être connue fin octobre. Nous saurons alors, sur quelle base devra être engagée la construction de notre budget 2024, une fois déduit le transfert de l'IUT de Tarbes.

➔ Un contexte toujours inflationniste

La pression inflationniste est toujours aussi présente et conditionnera forcément le modèle de construction 2024. L'annonce de la revalorisation du point d'indice, sera très certainement compensée sur 2024 (pas de confirmation à date sur 2023). Les dépenses énergétiques restent, selon les observations à mi-année 2023, toujours très élevées. Le prix des matières premières ne décélère pas, ce qui ne sera pas sans impact sur le chiffrage des travaux et programmes immobiliers.

DOB 2024 ■ 3^{ème} Partie : Les perspectives (5/7)

■ Les orientations (1/3)

➔ La politique d'emploi 2024

- La soutenabilité des grandes orientations prises en 2022 en faveur de la politique d'emploi, est garantie conformément à la modélisation affichée à l'occasion du DOB 2023.
- Le besoin de crédits à inscrire en base du budget 2024 est de 3,3 M€.
- La contribution de l'Université au plan pluriannuel de recrutement est fixée en 2024 à 1,5 M€. S'ajoute à cette somme, et vient compléter le programme de recrutement, la contribution de l'Etat prévue, en 2024, à 900 k€ (300 k€ notifiés en 2022 et 600 k€ attendus en 2023).

	MS en M€	2022	2023	2024
Plan pluri annuel de recrutement (part UT3)		0,50	1,00	1,50
Revalorisation CDD		0,25	0,75	0,75
Revalorisation CDI		0,08	0,25	0,25
Cotation 2/3		0,35	0,35	0,35
Cotation 3/3		0,35	0,35	0,35
Cotation (modulation)		0,10	0,10	0,10
Total UT3		1,13	2,80	3,30

Source DOB 2023

- Le dialogue de performance avec le MESR a permis de confirmer la trajectoire financière positive de l'Université, et d'avoir ainsi la garantie du maintien du soutien de l'Etat au plan pluriannuel de recrutement.
- La lettre de cadrage au titre de la campagne d'emploi 2024 a été diffusée ; elle confirme, sous conditions de ressources, la volonté du soutien de l'emploi.

DOB 2024 ■ 3^{ème} Partie : Les perspectives (6/7)

■ Les orientations (2/3)

➔ La poursuite de la politique immobilière

- La programmation immobilière restera dense sur 2024, avec notamment les enjeux déjà évoqués du nouveau **CPER** (CPER 2021-2027 (61,68 M€)).
- Les opérations du **GER** seront poursuivies (6 M€/an et 105 opérations sur 2019-2024), et notamment celles financées au travers du Plan France Relance (8,96 M€) en écho au Plan de sobriété énergétique et mobilités.
- La dernière tranche du **Plan Toulouse Campus** est en cours de réalisation.
- Les travaux de diagnostic et d'écriture du nouveau Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (**SPSI**) sont en cours d'être engagés. Ils seront conduits sur 2024 et apporteront une nouvelle priorisation des travaux et des budgets, faisant la juste part entre maintenance et opérations immobilières.

DOB 2024 ■ 3^{ème} Partie : Les perspectives (7/7)

■ Les orientations (3/3)

➔ Le soutien aux investissements

L'ambition reste :

- de s'inscrire dans l'ouverture, par autofinancement, de **projets d'investissement structurants** au service des **enseignements et de la recherche** ;
- de maintenir, en plus des fonds CVEC, le budget en faveur d'équipements proposés par le **conseil des étudiants** en concertation avec les composantes ;
- d'accompagner, dans une recherche de **qualité de vie au travail** accrue, des projets d'établissement notamment ceux en faveur des dispositifs de **responsabilité sociétale** et ceux en **faveur du respect de notre SDN** en encourageant le déploiement des dispositifs de GEC et GED.

